



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la
préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

COMPTE-RENDU

Réunion du comité directeur du Jeudi 11 Juillet

Présents :

Frédéric Croguennec, Michel Dy, Antony Di Rosa, Jean-Charles Thouvenin, Valentin Quelais et Boris Duflot

1- Définition et répartition des différentes tâches au sein du CD

Président : Michel Dy

Secrétaire : Antony Di Rosa

Secrétaire adjoint : Boris Duflot

Trésorier : Frédéric Croguennec

Responsable relation mairie : Jean-Charles Thouvenin

Responsable commission sportive : Antony Di Rosa

Membre du bureau : Valentin Quelais

Michel D. est chargé de la coordination entre les différents membres du bureau, de valider les comptes-rendus de CD qui seront diffusés auprès des adhérents du club par voie électronique et de signer tous documents ou moyens de paiement nécessaires au fonctionnement de l'association et est chargé avec **Frédéric C.** de constituer les dossiers de subvention pour la saison prochaine.

Jean-Charles T. est chargé d'entretenir et de renforcer le lien entre le club et la municipalité.

Frédéric C. est chargé de la tenue comptable du club à savoir la gestion du compte bancaire en ligne de l'ABTF, du fichier de gestion des adhérents et de la récupération des badges magnétiques

Valentin Q. est chargé de traiter le courrier postal du club.

Antony D.R. est chargé de réceptionner et traiter le courrier électronique du club, faire les procès verbaux de réunions de CD et de faire les comptes-rendus qui seront diffusés auprès de tous les adhérents et est chargé de la saisie des licences en ligne sur le site fédéral pour la saison prochaine Blackball de la prochaine saison sportive et la gestion des équipes DN3, DR1 et DR2 Blackball.

Jean-Charles T. est chargé de vérifier les coordonnées des adhérents pour les inscriptions Carambole de la prochaine saison sportive et la gestion de la section Carambole.

Boris D. est secrétaire adjoint et sera chargé de suppléer **Antony D.R.**

2- Compte rendu de la Réunion Commission sportive

BLACKBALL

Inscriptions au championnat de Bretagne individuel :

Modalités d'inscription des joueurs au TR (attention : les montants des inscriptions indiquées ci-dessous sont susceptibles de changer) :

Inscription par TR de 12 € + 5 € (si le joueur souhaite participer à deux catégories) pour les spécifiques à chaque TR

OU



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

Inscription à la saison complète de 96 € (12€ x 8TR) (+ 40 € spécifiques (5€ x 8 TR) soit 136€ avec les tournois spécifiques)

3 possibilités pour s'inscrire aux tournois individuels (TR régionaux) :

1/ inscription à la saison soit 96 euros à régler en avance au trésorier

2/ le capitaine envoie un règlement global de tous les joueurs de son équipe souhaitant participer à un TR sous pli au club ou dans une enveloppe fermée dans la petite boîte aux lettres se trouvant sur la porte d'entrée de la salle

3/ le joueur envoie un règlement sous pli au club ou dans une enveloppe fermée dans la petite boîte aux lettres se trouvant sur la porte d'entrée de la salle

Les inscriptions doivent impérativement être parvenues au club avant le mercredi **10 JOURS AVANT LA COMPETITION.**

Par exemple : si la compétition est le 26/10/13, les inscriptions devront être parvenues au club avant le 16/10/13.

Antony D.R. se charge de faire l'enregistrement des joueurs sur le module d'inscription de la Ligue de Bretagne de Billard.

Rappel : une inscription ne sera pas enregistrée tant que le règlement ne sera pas effectué auprès du club.

Avant chaque tournoi régional, un email sera envoyé par **Antony D.R.** rappelant la date limite d'inscription du tournoi régional. Chaque compétiteur sera en mesure de confirmer par retour mail sa présence ou non à chaque tournoi. Chaque compétiteur devra remettre son règlement par chèque en le déposant dans la boîte aux lettres située sur la porte d'entrée de la salle de billards du club ou bien remettre son règlement directement auprès de **Antony D.R.** ou **Frédéric C.** qui se chargent de les collecter dans la chemise spécifique dans le bureau du club. **Valentin Q.** seul à posséder les clés de la boîte aux lettres se charge de collecter les chèques d'inscription déposés dans la boîte aux lettres dans la chemise spécifique dans le bureau du club.

Frédéric C. se charge de faire les dépôts des chèques d'inscription en banque.

Le club souhaite vivement que les équipes respectent l'organisation des matchs des championnats DN3 et DR1 qui a été mise en place en 2^{ème} partie de la saison passée.

CARAMBOLE

Jean-Charles Thouvenin s'occupe de la gestion du Carambole pour la nouvelle saison sportive.

DEFRAIEMENT DES JOUEURS

La demande de remboursement des joueurs devra être faite **AU PLUS TARD 15 JOURS** après la compétition. Au-delà, aucun remboursement ne sera fait par le club. Dans le cas d'une inscription à la saison complète, le remboursement des inscriptions des TR auxquels le joueur n'aura pas participé se fera en fin de saison.



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

Il existe une possibilité de défiscaliser pour un joueur (c'est-à-dire obtenir un crédit d'impôt déductible de vos impôts si vous en avez) sous condition de déclarer ses frais dans le cadre de l'auto-arbitrage uniquement. Ceci a été validé par un inspecteur des impôts. Le club pourra vous remettre un formulaire Cerfa à cet effet.

CAUTION DES EQUIPES

Une caution globale additionnant une caution par équipe engagée dans le championnat de la Ligue sera exigée en début de saison par la Ligue. Le club s'engagera au même titre que l'engagement des équipes à participer au championnat de Bretagne.

Se conformer aux dispositions financières qui seront adoptées à l'AG du 07/07/2013 et au code sportif article 3.1.03.B pour la prochaine saison. Cette caution a pour but de dissuader les équipes à faire forfait sauf cas de force majeure surtout en fin de saison ce qui pourrait fausser grandement le championnat.

Equipe 1 : DN3 capitaine Manoel Proust (06 72 79 40 22)
Equipe 2 : DR1 capitaine Antony Di Rosa (06 78 79 91 03)
Equipe 3 : DR1 capitaine Laurent Hochart (06 04 44 12 16)
Equipe 4 : DR2 capitaine Romain Thuizat (06 64 54 63 87)
Equipe 5 : DR2 capitaine Véronique Blancher (06 83 62 53 61)

- Définition des échéances de la saison 2013-2014 : sportif et financier

SPORTIF

Réunion de la prochaine réunion Commission sportive le lundi 9 septembre 2013

Les équipes doivent être constituées pour mi-septembre maximum.

La compétition Blackball démarre début octobre.

Michel D. se charge de créer une feuille d'inscription pour les individuels.

Pour la carambole, le calendrier ne sera fixé que fin août.

FINANCIER

Dossier pour les déplacements auprès de la mairie pour fin septembre

Dossier de subvention auprès de la mairie pour fin octobre

3- Préparation des échéances de rentrée : inscriptions et forum

ADHESION CLUB

4 sessions seront organisées à la rentrée pour adhérer au club.

Session 1 : vendredi 6 septembre 18h/20h (Frédéric Croguennec)



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la
préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

Session 2 : samedi 7 septembre au forum des assos 9h/13h
Session 3 : vendredi 13 septembre 18h/20h
Session 4 : samedi 14 septembre 10h/12h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Antony D.R., Michel D., Frédéric C. et **Valentin Q.** seront présents pour tenir le stand.

4- Calendriers des réunions de CD de la saison (bi-mensuel)

Réunion le lundi à 19h. La ponctualité est de rigueur.

Dates des prochaines réunions de CD :

Lundi 2 septembre
Lundi 21 octobre
Lundi 9 décembre

5- Questions diverses

Pas de questions diverses.

La prochaine réunion du CD est prévue le **lundi 2 septembre à 19h précises.**

Si vous souhaitez faire des suggestions ou bien si vous avez des questions à poser au CD, nous vous remercions de bien vouloir nous les transmettre par email à billards@abtf.fr avant le mercredi 28 août prochain. Celles-ci seront traitées et débattues lors de la prochaine réunion du CD.